Bordeaux (33) : Mustapha voulait “voler librement dans le magasin”

02/08/2011 à 9h23

Quatre mois de prison ferme pour menaces de mort, violence et recel de vol et deux mois de prison pour usurpation d’identité, avec mandat de dépôt immédiat. Le tribunal correctionnel de Bordeaux, présidé par Alain Reynal, a suivi les réquisitions du ministère public, représenté par Corinne Buytet, hier après-midi, à l’encontre de Mustapha Ben Slimane, un homme de 31 ans interpellé deux jours plus tôt par les policiers de la brigade criminelle de la Sûreté départementale.

Les policiers n’avaient au départ que peu d’éléments pour retrouver celui qui, le 26 juillet dernier, s’en était pris à un agent de sécurité des Galeries Lafayette, rue Sainte-Catherine. Selon le témoignage du vigile, l’homme en voulait à un autre agent de sécurité, absent ce jour-là et avec lequel il avait eu un problème quelques jours plus tôt, pour un vol de short. **L’homme avait alors sorti une arme de poing et laissé pour message qu’il tuerait l’agent de sécurité absent s’il ne le laissait pas voler librement dans le magasin à l’avenir**.

Le prévenu, qui, dans un premier temps, avait tenté d’abuser les policiers en prenant l’identité de son frère, a nié avoir proféré ces menaces.Il avait également communiqué une fausse adresse aux enquêteurs qui sont cependant parvenus à retrouver sa véritable adresse. Au cours de la perquisition qui a suivi, ils avaient découvert des vêtements de marque encore étiquetés dont la provenance reste incertaine.

Pour Me Nicolas Hachet, défenseur du prévenu, les menaces de

mort n’étaient fondées que sur les seules déclarations de l’agent de sécurité. Il demandait la relaxe pour ces faits et plaidait l’indulgence pour l’usurpation d’identité.

Sud Ouest